



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 2389

### Texte de la question

Alors que la précarité augmente, notre société demeure sans une véritable politique incarnant un projet de société où nul ne serait exclu de la participation économique, sociale et culturelle. M. Michel Meylan attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le danger de mise à l'écart des populations les plus pauvres et sur leurs besoins d'assistance. En matière de lutte contre l'exclusion, un travail considérable a été effectué depuis le rapport Wresinski au Conseil économique et social. De nombreux avis ont été émis par toutes les instances publiques ou privées concernées, lors de la discussion du projet de loi sur la cohésion sociale au début de 1997. Il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour proposer une loi d'orientation donnant une approche globale, transversale et dans la durée, de la lutte contre la grande pauvreté et de la protection de tous contre l'exclusion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Meylan](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2389

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 1997, page 2691